

Image not found or type unknown



Convocation au tribunal d'instance

Par **nougatine**, le **05/12/2007 à 12:21**

bonjourrrrrJe suis convoqué au tribunal d'instance de Villejuif suite à une affaire. une personne me reclame 5600€ suite à un pret datant de 1993. cette personne à en sa possession un chèque de caution mais ne ma jamais rien reclamer depuis aujourd'hui. je vais devoir aller au tribunal avec en plus des dommages et interets ainsi que le paiement des frais le tout s'elevant à 3500€ . que dois je faire? prendre un avocat?rrrrrrMerci de me conseiller